

LIVRET
DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE D'ALGER.

INTRODUCTION.

Le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger figure assez fréquemment, comme interlocuteur, dans des dialogues du genre de celui-ci : (1)

Un visiteur. — Avez-vous tel ouvrage ?

Le conservateur. — Non, Monsieur,

V. — C'est bien extraordinaire : on le trouve pourtant à la Bibliothèque Impériale, à Paris.

C. — Sans doute, et beaucoup d'autres encore qui nous manquent également ; lacunes fâcheuses que je déplore, mais que vous allez comprendre, j'ose l'espérer, si vous voulez bien me prêter un peu d'attention.

La Bibliothèque Impériale, de Paris, date de plusieurs siècles ; la nôtre remonte à peine à une vingtaine d'années.

Bien des millions ont été successivement dépensés pour doter l'immense établissement de la Métropole des inestimables richesses qu'il possède aujourd'hui. Des générations d'hommes opulents et généreux lui ont légué beaucoup de précieuses collections ; et il profite, d'ailleurs, depuis assez longtemps du dépôt obligatoire des ouvrages publiés dans un pays où l'on compte par milliers ceux qui paraissent, bon an mal an. Il a, enfin, un budget qui dépasse 400,000 fr., en y comprenant les 50,000 fr. alloués pour le catalogue.

La Bibliothèque d'Alger et le Musée, son annexe, n'ont aujourd'hui, comme au premier jour, qu'une somme annuelle de 10,000 fr. avec laquelle on doit faire face à tous les besoins de personnel

(1) Quelques-unes des questions qu'on va lire paraîtront invraisemblables ; et pourtant, chaque année, elles sont posées au moins une centaine de fois au Conservateur.

et de matériel des deux établissements. Or, comme leur développement successif a exigé un accroissement de personnel et que les services rendus ont motivé quelques augmentations d'appointements, la partie de l'allocation disponible pour le matériel se réduit à 5,320 fr. (1). C'est peu pour des créations si récentes, où il y a encore tant à faire pour les amener au niveau des besoins les plus pressants.

Notez que le dépôt obligatoire des ouvrages annuellement publiés, source si féconde pour la Bibliothèque impériale, est complètement stérile pour la Bibliothèque d'Alger. On publie fort peu dans la colonie ; et, d'ailleurs, le dépôt légal, bien qu'il ait été institué ici, à la demande du Conservateur et dans l'intérêt de cet établissement, n'a nullement profité à ce dernier, à qui n'arrive aucun des exemplaires de cette provenance.

V. — Mais ne pourriez-vous pas ouvrir tous les jours, le matin, le soir..... ?

C. — Je vois que vous ne connaissez pas les exigences de notre service et que — comme tant d'autres — vous supposez que la tâche du Bibliothécaire est finie alors que la porte de l'établissement se ferme sur les visiteurs. Partant de là, vous ne devez pas être éloigné de croire que nos emplois sont des véritables sinécures.

Cette opinion serait bien éloignée de la vérité ; car — au contraire de ce que l'on imagine — le Bibliothécaire ne se repose, pour ainsi dire, que les jours de séance, son unique affaire n'étant alors que de répondre au public ; le travail réel ne commence pour lui que lorsque lecteurs et visiteurs ne sont plus là. En effet, arrangements intérieurs, écritures de toute espèce, courses et démarches dans l'intérêt de l'établissement, tout cela ne peut se faire que lorsque la bibliothèque n'est pas ouverte. Aussi, à moins de condamner cet employé à ne jamais dormir, à ne prendre ni repos, ni repas, il faut, pour qu'il puisse ouvrir tous les jours, qu'il soit, au moins, assisté d'un adjoint capable de le remplacer en toutes choses (2).

(1) On parle d'une augmentation de 5.000 fr., pour le Budget de 1860. Mais jusqu'ici (octobre 1859) le Conservateur n'en a pas connaissance officielle.

(2) Le Conseil général vient de voter une somme de 500 fr., pour aider à créer cet emploi de sous-bibliothécaire. Espérons que l'augmentation du budget de la Bibliothèque permettra d'ajouter quelque chose à cette allocation.

Un rapide examen de quelques-unes des bibliothèques de Paris rendra cette vérité palpable.

Bibliothèque impériale. — Budget, en 1854, 374,000 fr. Ouverte aux lecteurs tous les jours non fériés, de 10 h. à 4 h., et pour les curieux, les mardis et vendredis, de 10 h. à 3 h. ; personnel : soixante-douze conservateurs, employés, etc.

Bibliothèque Ste-Geneviève. — Budget, 152,500 fr. Ouverte les jours non fériés, le matin de 10 à 3 h. et le soir de 6 h. à 10 h. ; personnel : 31 employés, etc.

Bibliothèque de la Sorbonne. — Budget 25,000 fr. Ouverte tous les jours pour le public, de 10 h. à 3 h. et de 7 h. à 10 h. du soir ; personnel : 8 conservateurs, bibliothécaires ou employés et 3 garçons de salle.

Ces deux bibliothèques sont les seules qui, à Paris, soient ouvertes le soir ; et le motif de cette exception est qu'elles sont situées toutes les deux dans le quartier des Etudiants en droit et en médecine.

Enfin, la bibliothèque de la Ville, celle dont le personnel est le moins nombreux — mais qui n'est pourtant pas compliquée d'un musée — ouvre aussi tous les jours, de 10 h. à 3 h. seulement. Elle a cependant un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire et des gens de service ; tant il est vrai que l'ouverture quotidienne avec un directeur unique est chose radicalement impossible. Cela est surtout vrai pour une bibliothèque et un musée comme ceux d'Alger, lesquels sont encore dans leur première période de création, et où il y a, par conséquent, beaucoup plus à faire pour le Conservateur que dans les établissements de date déjà ancienne.

V. — Me permettez-vous, Monsieur le Conservateur, de vous dire que le choix de quelques ouvrages de votre bibliothèque me paraît sujet à critique ?

C. — Je n'ai rien à vous refuser, Monsieur, car au moins vous êtes poli, avantage qui ne se rencontre pas chez tous ceux avec qui nos fonctions nous mettent en contact. Il y a ici certaines gens qui professent et écrivent que les employés sont les commis du peuple, si même ils ne sont pas ses domestiques. Ce bel axiome, pris au pied de la lettre par quelques natures un peu trop primitives, les entraîne parfois à nous traiter en conséquence.

Mais je reviens à votre question.

Vous savez, Monsieur, qu'une partie assez notable des livres de la bibliothèque n'est pas du choix de son Conservateur, qui a le droit

par conséquent de décliner toute responsabilité en ce qui les concerne : il y en a qui proviennent d'envois publics ou de dons particuliers ; d'autres se trouvaient dans des lots achetés à cause de certains ouvrages utiles et où les médiocres et les mauvais, englobés avec eux, passaient par-dessus le marché.

V. — J'arrive maintenant à une question qui paraît passionner très-vivement certains organes de la presse locale, celle des vacances.

C. — Les vacances sont un usage introduit partout par la nécessité ; pour les supprimer, il faudrait des conditions de local, de personnel, d'allocations budgétaires qui n'existent pas encore ici. Il y a dans toutes les bibliothèques et musées des travaux d'ordre, d'entretien, des changements de disposition d'une exécution assez longue, qu'on ne peut entreprendre sans que l'établissement reste fermé pendant un temps plus ou moins considérable : sauf le cas de besoin urgent, on les réserve pour l'époque des vacances.

Ici, cette époque permet en outre au Conservateur de faire des excursions où il recueille directement des objets de collections, et qui le mettent à même de nouer des relations sur tous les points de l'Algérie, relations qui amènent ensuite des envois quelquefois très-précieux. C'est surtout aux vacances que le musée d'Alger doit la majeure partie des choses intéressantes qu'il possède.

Cette fermeture annuelle de l'établissement n'a pas d'ailleurs de grands inconvénients, en Algérie ; car ici, dès que le mois de juin arrive, les chaleurs rendent l'étude pénible, et le nombre des travailleurs diminue sensiblement. En juillet, la désertion augmente ; et le vide se ferait de lui-même en août et septembre, si les vacances ne venaient pas l'opérer légalement.

Vous pouvez, chaque été, observer ici le fait que je vous signale ; et soyez bien certain que ceux qui réclament la suppression des vacances avec tant d'acharnement n'ont jamais fréquenté la bibliothèque, ou sont inspirés dans leur polémique sur cette matière par un tout autre mobile que l'intérêt du public.

V. — Parlons maintenant du Musée.

Comment se fait-il qu'il ne soit pas plus riche ? J'ai entendu dire que l'Algérie est pleine d'antiquités, et qu'il n'y a pour ainsi dire qu'à se baisser pour en prendre.

C. — Ici, comme dans la question de la Bibliothèque, il y a des conditions essentielles qui ont été pendant longtemps à l'état de *desiderata* et qui y sont même encore jusqu'à un certain point : le

temps et l'argent. Le Conservateur ne peut se déplacer que pendant les vacances et les congés de Pâques et de Noël ; au maximum, trois mois pour toute l'année. Si quelque occasion importante vient à surgir, il ne peut en profiter toujours à propos. D'ailleurs, la question d'argent, avec un budget très-insuffisant pour des établissements au berceau, vient encore compliquer la question. Et il faut de l'argent pour faire des fouilles, opérer des transports, exécuter des réparations, réaliser des installations convenables, etc.

V. — Est-il vrai — ainsi que je l'ai lu quelque part — que ce n'était qu'à grands frais et avec des détériorations que les antiquités arrivaient au musée d'Alger?

C. — La première allégation est exagérée ; l'autre complètement inexacte. S'il existe un endroit dans la colonie où l'on fasse restaurer des statues antiques par un serrurier, ce n'est pas Alger, je puis vous en donner l'assurance. Mais notre pauvre Musée a deux espèces d'ennemis : les uns voudraient que tout allât à Paris ; les autres que tout restât dans les provinces africaines, au lieu même où chaque chose se découvre. Outre que ce dernier point obligerait d'attacher un conservateur à chaque article, si l'on tenait à ne pas le voir enlever ou détruire, il condamne logiquement ces magnifiques musées d'Europe qui ont rendu accessible à tous l'étude de l'antiquité. Car, si parmi les hommes studieux il en est qui aient assez de richesse pour aller étudier chaque objet à sa place primitive, aucun d'eux, certes, n'en trouverait jamais le temps.

Sans exclure en aucune façon les collections secondaires, reconnaissons la nécessité d'une collection centrale, nécessité proclamée par le bon sens des nations et des siècles ; reconnaissons-la, surtout en Algérie, où la science réclame à son tour ses lettres de naturalisation.

Mais nous voici arrivés sur un terrain que les convenances officielles rendent particulièrement difficile. Permettez-moi donc de ne pas aller plus loin.

Après avoir relu ce type très-abrégé des nombreux dialogues des visiteurs avec le Bibliothécaire, je m'aperçois qu'il peut très-bien servir d'introduction et je le place dans ce but en tête de mon livret.

LIVRET

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE D'ALGER.

1^{re} Partie. — MUSÉE

SECTION 1^{re}. — ANTIQUES.

§ 1^{er} — PROVINCE D'ORAN.

VIEIL ARZEU (1) (*Portus Magnus*).

35. Idole berbère ? Peut-être Gourzil, le fils de Jupiter Ammon ce dieu auquel le roi numide Iarbas prétendait devoir le jour par la nymphe Garamantis.

Espèce de terme qui mesure 1^m20 sur un diamètre de 0^m30.

Tête grossièrement sculptée; nez accusé très-faiblement; petits trous ronds pour les yeux et les oreilles; bouche figurée par une ligne creuse; cornes recourbées et la pointe en bas; bras collés au corps et dont les mains viennent se joindre au-dessus du nombril. La partie inférieure du corps se termine en gaine.

Remis au Musée d'Alger, par ordre du Ministre de la Guerre, le 1^{er} juillet 1851, en même temps que les n^{os} suivants : 36, 37, 38, 39, 40 et 147.

N. B. La matière des monuments n'est indiquée qu'autant qu'ils sont en marbre. Ceux qui ne portent pas cette indication sont en pierre.

Les n^{os} des articles sont ceux d'inscription et rappellent l'ordre chronologique selon lequel les objets auxquels ils s'appliquent sont entrés au Musée. Une table placée à la fin du volume reproduira ces n^{os} dans leur succession numérique, afin de faciliter les recherches.

36. Bas-relief tumulaire, avec inscription phénicienne qui a été moulée en plâtre sur ordre du Ministre de la Guerre (13 janvier 1852),

(1) Appelé aussi Saint-Leu et Betouta.

et par les soins du Conservateur, pour être envoyée, à Paris, aux personnes qui s'occupent d'études sur cette langue.

Hauteur, 0^m80 ; largeur, 0^m44 ; épaisseur, 0^m12.

Cadre à fronton, ayant au tympan un croissant surmonté d'une rosace ou d'un astre. Au-dessous, dans une niche cintrée, debout, placé entre deux palmes, un personnage qui paraît vêtu d'une très-courte tunique. Ses bras, pliés en angle droit, sont levés vers le ciel, chaque main tenant un disque.

Les caractères phéniciens se remarquent au-dessous du croissant, sur le bord supérieur du cintre de la niche et entre ce bord et la tête.

37. Bas-relief tumulaire avec inscription phénicienne ? Hauteur 0^m55 ; largeur, 0^m43 ; épaisseur, 0^m12.

Semblable à la précédente, si ce n'est que le personnage se trouve dans un cadre carré au lieu d'être dans une niche cintrée.

38 Bas-relief tumulaire

Hauteur, 1^m15 ; largeur, 0^m42, dans la partie moyenne.

Ce monument, qui affecte la forme pyramidale, présente, outre le croissant qui figure au fronton de l'encadrement, comme sur toutes ces pierres tumulaires, deux disques, dont le plus grand est au-dessus du plus petit, lequel est lui-même superposé au croissant.

A-t-on voulu, par une conjonction des trois astres principaux de notre système planétaire (soleil, terre et lune), figurer l'éclipse ou la mort du défunt ?

Au milieu du cadre, personnage debout et nu, les bras dans l'attitude indiquée au n^o précédent. La main droite tient un disque marqué d'un point central autour duquel sont décrits deux cercles concentriques ; dans la main droite est un autre disque d'où sort diagonalement vers le haut du cadre une pointe presque égale à un rayon du cercle auquel elle est tangente.

Au-dessous du cadre principal, quelques traits épars, vestiges peut-être d'une inscription.

A la limite inférieure de ce dernier cadre, saillie de quelques centimètres, en avant ; et, sur cette saillie, trous carrés qui ont pu servir à sceller la stèle au tombeau dont elle faisait partie.

39. Bas-relief tumulaire.

Hauteur, 0^m85 ; largeur, 0^m60.

Cadre à fronton, reposant sur deux pilastres ioniques surmontés d'un congé qui, avec une volute forme chapiteau ; au tympan du fronton, croissant surmonté d'une grande rosace et aussi accosté inférieurement de deux plus petites.

Entre les deux pilastres, personnage nu, entouré d'un petit encadrement particulier, composé de deux pilastres couronnés d'un arceau. Bras étendus presque horizontalement, de façon à toucher le cadre intérieur. L'individu est coiffé d'une sorte de bonnet qui est encore porté ici par les femmes Kabiles, sous le nom de *Benika*.

40. Bas-relief tumulaire.

Hauteur, 0^m90 ; largeur, 0^m35.

Forme pyramidale signalée au n° 38.

La partie inférieure en retraite de quelques centimètres, en avant et sur les côtés, était destinée à être fichée dans la construction tumulaire.

Croissant au tympan du fronton. Ce tableau, plus compliqué que les précédents, offre un personnage principal, vêtu d'une tunique et tenant un très grand caducée de la main droite. Sur la gauche est une espèce d'autruche. Au-dessous du bras gauche de cet individu, vestige d'un autre personnage plus petit, également vêtu d'une tunique ; on ne distingue que ce vêtement et le bras droit levé, dans l'attitude de la prière.

Le caducée est formé de deux serpents, enroulés autour d'une longue hampe. Leurs têtes et leurs queues se détachent au-dessus et au-dessous du double cercle qu'ils forment par leur entrelacement.

147. Partie inférieure d'un bas-relief tumulaire, dont le personnage tient une couronne de la main droite.

Remis par la préfecture avec les n° 35, etc.

Il existe encore plusieurs autres monuments de ce genre au Vieil Arzeu, dans la maison romaine qui y sert de musée

Il y en a où l'on voit des phallus.

§ 2°. — PROVINCE D'ALGER.

ORLÉANSVILLE (*Castellum Tingitii ?*)

33

MEMORIA
REPARA
TI ARELLI F.
AVNISRE
P. CCCLXXV

Brique. — Hauteur 0^m18 ; largeur, 0^m18 ; épaisseur, 0^m04. Lettres 0^m02.

Commémoration de Reparatus, datée de l'année provinciale mauritienne 375 (414 de J.-C.)

Donné par M. le Dr militaire Pontier, auteur de la Notice sur Ténès et Orléansville (*Souvenirs de l'Algérie*), publiée à Valenciennes en 1850. (V. *Rev. africaine*, T. 1^{er}. p. 433, n° 8.)

25

OFFICINA
SODALIS

Ecrêteau d'une corporation ou d'un atelier.

Marbre blanc. — 0^m10 sur 0^m10 ; épaisseur, 0^m03 1/2. Lettres 0^m01

Acheté le 14 septembre 1847 au sieur Chemineau qui l'avait eu à la vente de Mgr. Dupuch : les n^{os} 26, 27, 28, 29, 31, 448, 449, 450, 451, 452, sont de même provenance.

(V. *Revue africaine*, T. 1^{er}, p. 432 n° 6.)

26

.....
.....MARTYRV
.....VLVS PETRV
.....C IACES ELIA
.....ECVNDILLA
.....PAGE SE
.....

Fragment de brique épais de 0^m08 qui ne présente que l'angle supérieur de droite de l'inscription.

Hauteur, 0^m26 ; largeur, 0^m30 ; épaisseur, 0^m08. Lettres, 0^m05.

Commémoration de martyrs, avec mention des apôtres Paul et Pierre.

(V. *Revue africaine* T. 1^{er} p. 433, n° 9)

27.

.....
.....ISSIMO AE.....
.....IVM DIXIT T.....
.....RIA APOSTOLORVM
.....RI ET PAVLI. PASSA
.....I. NON. MAI. ANN^N
.....BENTE DEO ET XR^O
.....

Fragment d'inscription chrétienne où il est fait mention des apôtres St-Pierre et St-Paul.

Revue afr., 4^e année, n° 20.

Marbre. — Hauteur, 0^m30 ; largeur, 0^m42 ; épaisseur, 0^m07. Lettres, 0^m04.

(V. *Revue africaine*, T. 1^{er} p. 434, n° 11.)

28. MORIA
 TI MART.....
 \ESI PAS...

Fragment de commémoration d'un martyr. Monogramme du Christ entre l'alpha et l'oméga.

Brique. — Hauteur, 0^m27 ; longueur, 0^m31 ; épaisseur, 0,08. Lettres, 0^m04 et 0^m03.

29.
 MAX.....
 NNAPIR....
 \GETVLA
 I PASSVS MA...

Brique. Au-dessous de l'inscription, losange inscrit dans un cercle ; et, au centre dudit losange, monogramme du Christ, flanqué de l'alpha et de l'oméga.

Sur le côté de droite, un oiseau, tourné vers le monogramme, avec trois petits cercles devant la tête.

Hauteur, 0^m26 ; largeur, 0^m30 ; épaisseur, 0^m06. Lettres, 0^m03.

30 MORIAE
 EN ...RITIS (?)
 IN PACE
 CTOBRE DIES LX
 PR. CCCL^x VII TV
 RIBVNVS PATER ET
 E MATER EIVS A PVT(?)
 S APOSTOLOS PETRVET
 N NOMINE DEI FECERV
 EM D.....RVNT

Mauvais marbre cipolin.

Hauteur, 0^m64 ; largeur, 0^m52 ; épaisseur, 0^m04. Lettres, en moyenne, 0^m03 et irrégulières de forme.

Fragment de commémoration chrétienne datée de l'année provinciale 367 (406 de J.-C.) Mention des apôtres St-Pierre et St-Paul.

31. ...DIVS SECV....
 ...F NI.....

Hauteur, 0^m16 ; longueur, 0^m45 ; épaisseur, 0^m03. Lettres 0,04.

148
 I.....
 ETIAM.....
 RIBVS P....
 ARTE REF..
 ORANTE...
 E PERF....
 TISSIM....

Marbre blanc. — Hauteur, 0^m36 ; largeur, 0^m20 ; épaisseur, 0^m04. Lettres, 0^m04.

149.
 SSVS..SIT
 SSEA
 TVTA
 SCELERIS ET TA...
 ET IN INTEGRVM....
 SERTAM EXPV...
 DEDICA A.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0^m37 ; largeur, 0^m41 ; épaisseur, 0^m04. Lettres, 0^m04.

Fragment de commémoration relative à un martyr.

150. ANTI.....
 ILISSI.....
 VT NECM.....
 E APER...
 ETI.....

Marbre blanc. — Hauteur. 0^m32 ; largeur, 0^m20 ; épaisseur, 0^m04.
Lettres, 0^m04.

151.V
.....TAES.....
.....IA VEE.....
.....CIVIT.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0^m24 ; largeur, 0^m20 ; épaisseur. 0^m04.
Lettres, 0^m04, irrégulières de forme et de dimension.

152.
.....ONSI.....
...VS NO.....
....R^o RV.....
.....

Marbre blanc. — Hauteur, 0^m11 ; largeur, 0^m24 ; Epaisseur, 0^m04.
Lettres, 0^m04.

TÉNÈS (*Cartennæ*)

52. C. FVLCINIO M.F. QVIR.
OPTATO..LAM.AVG. IIVIR
QQ. PO...IF. II VIR AVGVV
AED.Q...ORI QVI
INRVP...E BAQVA
TIVM CO...NIAM TVI
TVS EST...TIMONIO
DECRETI..RDINIS ET
POPVLI C..RTENNITANI
ET INCOLA.. PRIM/. IPSI
NEC ANTE VLLI
AERE C..NLATO

Hauteur, 1^m ; largeur, 0^m85 ; épaisseur, 0^m27 ; lettres, 0^m04 1/2
Dédicace à Fulcinus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, surnommé Op-

latus, qui avait défendu la colonie de Cartenna dans une irruption de Baquates (Ber'rouata); par le peuple et les habitants de la ville.

Cette inscription est gravée dans un cadre.

Remis par M. Desvoisins, commissaire civil de Ténès et par les soins de M. Boisseau, inspecteur de police, le 25 juin 1853, en même temps que les n^{os} 53 et 54.

(V. *Revue africaine* 2^e vol. p. 10.)

53. C. FVLCINIO C. F.
QVIR. OPTATO
EQVO PVBLICO
AEDILICIO
M. FVLCINIVS.
MAXIMVS
FRATER

Hauteur, 0^m90; largeur, 0^m80; épaisseur, 0^m35; lettres 0^m08

Dédicace à Caius Fulcinius, fils de Caius. de la tribu Quirina, surnommé Optatus, ayant comme édile un cheval entretenu aux frais du public; — par son frère M. Fulcinius Maximus. Gravée dans un cadre.

(V. *Revue africaine*, 2^e vol. p. 12).

54. L. TARENTIVS CRESCENS LV....
AED. P. MENSVR. OLEAR. A....
SVIS AEQ. VT DEDICAVE R....

Hauteur, 0^m25; largeur, 0^m90; épaisseur, 0^m50; lettres 0^m04

Mention de L. Terentius Crescens et de...., édiles pour le mesurage des huiles, gravé dans deux cadres dont le 2^e est incomplet.

(V. *Revue africaine*, 2^e vol. p. 13).

205. Fragment de stèle tumulaire, en marbre blanc, trouvée à Ténès et donnée, en janvier 1857, par un anonyme. Le sujet est un berger placé au-dessous d'un bouvillon qui descend d'un rocher.

Hauteur, 0^m27; largeur, 0^m22.

206. L. SVLPICIVS QVADRATVS
MONIMENTVM FECIT F.
SVO SATVRNINO QVE. AMIS
IT ANNOR. XI ET SIBI QVANDO
QVE

Marbre blanc. — Hauteur, 0^m13; largeur, 0^m19; épaisseur, 0^m04; lettres 0^m03 et 0^m02 1/2.

L'épithaphe est entre le fronton, au tympan duquel, croissant sous étoilé à 6 branches et une niche, où est un personnage dont on ne voit que la tête. Donné par M. le colonel d'état-major De Neveu, le 13 janvier 1857. (*V. Revue africaine*, T. 1^{er} p. 221).

61. Figurine, surmontée d'un anneau, en bronze, représentant une tête de type punique.

Hauteur, 0^m10; largeur, 0^m04

Ce paraît être un *æquipondium*, ou poids destiné à faire équilibre au poids mobile attaché à une balance romaine.

Donné par M. le chef de bataillon Frèche, commandant supérieur du cercle de Ténès; le 21 novembre 1854.

CHERCHEL (*Julia Caesarea*):

183.

IMP. CAES. AV
RELIO ANTONI
NO PIO FELICI
AVG. PONTIFIC
MAXIMO TRIB.
POTEST. COS. II
P. P. A CAESAREA
M. P. VI

Colonne milliaire haute de 1^m80; large de 0^m50.

Trouvée dans la partie ouest du territoire de Novi, route de Cherchel à Ténès, par M. Berbrugger, qui l'a fait apporter au Musée d'Alger.

V. Revue africaine, T. 4, p. 20.

A. BERBRUGGER.

(La suite au prochain numéro.)